



# Licence Biologie

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Biologie. 2011, Université du Havre. hceres-02036204

**HAL Id: hceres-02036204**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036204>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# Evaluation des diplômes Licences – Vague B

## ACADÉMIE : ROUEN

Établissement : Université du Havre

Demande n° S3LI120000685

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Biologie

## Présentation de la mention

La mention Biologie propose des enseignements qui permettent une orientation et une spécialisation progressive dès le second semestre de la première année et durant les semestres suivants. Le premier semestre de la mention de licence est un semestre d'intégration sous la forme de deux parcours mutualisés. Le premier parcours Mathématiques, informatique, sciences de la matière et de l'ingénieur conduit aux licences mention Mathématiques, Informatique, Sciences pour l'ingénieur, Physique ou Physique-Chimie. Le second parcours Chimie-Biologie-Géologie, conduit aux mentions de licence Chimie ou Biologie. Il permet de préparer la licence mention Biologie avec une interface entre la biologie et la chimie. Au deuxième semestre, trois parcours différenciés dans le domaine de la biologie et qui couvrent les grands champs de la discipline sont proposés : Biologie des organismes (BO), Biochimie et biologie cellulaire (BBC), Biologie générale, sciences de la Terre et de l'Univers (BGSTU). En deuxième et troisième années, l'enseignement se différencie progressivement dans chacun des parcours. A la fin de la seconde année, les étudiants peuvent intégrer une des licences professionnelles de l'Université du Havre : Expérimentateur de végétale, Formulation cosmétique, Protection de l'environnement et Rudologie. Le parcours BGSTU permet une poursuite d'études vers les masters de préparation aux métiers de l'enseignement et vers les masters du domaine des sciences de la terre. Le parcours BO facilite la préparation aux enseignements des masters recherche et professionnels dans le domaine des sciences de la vie et sciences de l'environnement. Au total, ces parcours permettent éventuellement une insertion professionnelle dans les domaines de l'environnement, de l'agro-alimentaire et des biotechnologies. Dans ces domaines, les emplois accessibles sont ceux de cadre intermédiaire, d'expérimentateur, d'assistant, de chargé d'études, de chargé de mission.

## Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	142
Nombre d'inscrits en L2	37
Nombre d'inscrits en L3	37
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	15 %
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	20 %
% d'abandon en L1	49 %
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	69 %
% de poursuite des études en master ou dans une école	84 %
% d'insertion professionnelle	NR

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La mention Biologie de la licence fait une demande de renouvellement avec des modifications. En particulier, il s'agit de rendre obligatoire des UE qui ne l'étaient pas, de modifier le contenu pédagogique de certaines UE pour une meilleure préparation des étudiants aux parcours ultérieurs. Cette demande est pertinente.

L'offre de formation de cette licence est globalement bien structurée et équilibrée en termes d'enseignements, mais on peut s'interroger sur son attractivité. On note une baisse significative des effectifs depuis 2004 (en 2004 : 53 étudiants/année en L2 et L3 ; en 2009 : 37 étudiants/année en L2 et L3). En L2 et L3, les étudiants ont le choix entre trois parcours. Les effectifs étudiants de ces parcours ne sont pas renseignés. Cela ne permet pas d'apprécier correctement l'attractivité de ces formations. De la même façon, il est difficile d'apprécier l'attractivité des passerelles proposées, en particulier vers les licences professionnelles en fin de L2.

L'aide à la réussite est importante dès le premier semestre sous la forme d'un entretien avec un enseignant en début et en fin de semestre. L'aide à la réussite repose également sur un tutorat en L1, le renforcement des TD pour les deux matières les plus faibles en première année, une formation au projet personnel et professionnel au premier semestre, la possibilité d'effectuer un stage (L3). De plus, depuis 2008 il existe une Année Préparatoire aux Etudes Scientifiques (DUPRES) à destination des bacheliers et des étudiants non-scientifiques souhaitant intégrer la licence.

Le pilotage de la mention semble être bien structuré autour d'un directeur du département de Biologie, d'un responsable de la licence STS, d'un responsable de la mention, d'un responsable par année. Le point sur le fonctionnement de la mention est fait lors des jurys. Il existe une commission « enseignement licence » animée par le directeur-adjoint de l'UFR. Elle travaille sur l'ensemble des licences. Un conseil de perfectionnement est envisagé.

- Points forts :

- Les dispositifs d'accompagnements.
- Certification C2i incluse dans la formation.

- Points faibles :

- L'attractivité des parcours de formation.
- Le manque de prise en compte de l'évolution des effectifs étudiants pour le pilotage de la formation.
- Suivi des étudiants abandonnant en L1, sortants de L2, entrant en L3 et leur réussite.
- La présence de trois parcours dès le second semestre de la première année.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

## Recommandations pour l'établissement

- Il serait intéressant de connaître l'impact du DUPRES sur la réussite des étudiants dans la poursuite de leurs études.
- Le développement de la mobilité internationale pourrait être favorisé afin d'accroître l'attractivité de cette mention.
- Il serait souhaitable de préciser ou de développer les passerelles vers les licences professionnelles.
- Une réflexion devrait être menée pour analyser la pertinence des trois parcours proposés dès le second semestre de la première année. Une mutualisation des parcours dans le cadre du PRES ne serait-elle pas une possibilité de renforcer l'attractivité de la mention ?